

Document d'information  
**CACES® R482**

*Catégories A - B1 - C1 – E - F &/ou G*  
**- Conducteur d'engins de chantier -**  
**Formation Initiale / Recyclage**

**Titre de la formation et références**

**Nom de la formation** : CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE - RECOMMANDATION 482 (CACES® R482)

Options :

- Utilisation d'une télécommande
- Le chargement / déchargement sur porte-engins

**Enregistrement au RCNP ou RS et code associé :**

- RS5081 : A- Engins compacts
- RS5087 : B1- Engins d'extraction à déplacement séquentiel
- RS5123 : C1- Engins de chargement à déplacement alternatif
- RS5099 : E- Engins de transport
- RS5101 : F- Chariot de manutention tout-terrain
- RS5103 : G- Conduite hors-production des engins

**Date d'échéance de l'enregistrement** : 02/03/2025

**Niveau** : Aucun

**Certificateur** : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

**Code NSF** : 230u - Conduite d'engins de chantier

**Formacode** : 31717 – Engin chantier / 31795 – Sécurité manutention

**Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s** : Aucun

**Textes de référence** :

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification** :

- art. R.4323-55 du Code du travail et recommandations de la CNAM

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...)** :

- Aucun

**Public visé**

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser un engin de chantier, de travaux publics, de terrassement ou un chariot de manutention.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Il est recommandé d'être titulaire du permis B.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français).

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

## Prérequis

### Prérequis à la formation initiale :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des engins.

### Prérequis au recyclage :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des engins.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

## Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

## Equivalences

Aucune équivalence.

## Objectifs de la formation

### **1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :**

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de **conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour lui et les personnes de l'environnement**.

Cela requiert les compétences suivantes aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat.

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, etc.).
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, etc.).

9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

## **2/ Suites de parcours et les débouchés :**

Un **recyclage est prévu tous les 10 ans** et préconisé en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

Enfin, la formation peut être complétée par une autre catégorie ou un autre CACES®.

## **Contenus de la formation**

### **Formation initiale**

#### ***Enseignements théoriques :***

- Connaissances générales, rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur
- Technologie des engins de chantier
- Principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier, signalisation, circulation sur chantier et sur voie publique
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

#### ***Enseignements pratiques :***

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et circulation
- Charger une unité de transport
- Effectuer une opération de déblai/remblai
- Réaliser une tranchée
- Positionner l'engin pour le chargement
- Vider la benne
- Compacter une plateforme ou une piste
- Approcher un talus
- Faire une opération de levage
- Chargement et déchargement sur un porte engin
- Fin de poste et maintenance

**Recyclage** : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

## Suivi et modalités d'évaluation

### 1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

### 2/ Modalités d'évaluation :

#### **Evaluation :**

Les modalités de vérification des compétences sont définies dans la recommandation R482 de la CNAM et organisées en « tests CACES® » réalisés par un organisme testeur certifié (OTC) :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

#### **A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :**

- Délivrance du CACES® R482, uniquement en cas d'avis favorable à l'issue des évaluations.
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

## Moyens pédagogiques

### 1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau et supports adaptés
- ✓ Matériels professionnels et engins

### 2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

### 3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail. Testeurs CACES® certifiés.

## Durée de la formation et modalités d'organisation

### 1/ Lieu de la formation :

Dans l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

### 2/ Dates et volumes horaires :

**Formation initiale** : 2 à 5 jours soit 14h à 35h\*

**Recyclage** : 2 à 5 jours soit 14h à 35h\*

\* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires et du nombre de catégories

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter).

### 3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes.

#### **4/ Organisation de la formation :**

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

#### **5/ Individualisation de la formation :**

Le niveau des stagiaires est discuté en amont avec l'entreprise afin d'adapter la durée et le contenu de la formation.

### Coût de la formation

<p><b>Formation initiale :</b> INTRA nous consulter</p> <p><b>Financements possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprise (fonds propres)</li> <li>- OPCO</li> </ul>	<p><b>Recyclage :</b> INTRA nous consulter</p>
---	--

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

### Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

#### **1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :**

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

#### **2/ Les indicateurs de résultat :**

**Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »**

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% recyclage
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	99%	
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	100%	

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Contact** : Adrien JEGOU

**Tel** : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

**Mail** : [a.jegou@upv.org](mailto:a.jegou@upv.org)

**UPVFD** : [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org) / [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

**Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024**